

pays immédiatement engagés, dont les gouvernements conduisaient les négociations et faisaient un si grand effort pour trouver une issue.

Certains de ceux qui, en septembre dernier, exhortaient le Gouvernement à jeter dans la balance le poids de ses forces militaires, soulignaient avec une grande insistance l'exemple des autres dominions. Aujourd'hui encore, il ne s'écoule guère de jour que l'on n'entende affirmer catégoriquement que les gouvernements des autres dominions avaient fait savoir à leurs administrés, ainsi qu'au Royaume-Uni, qu'ils étaient prêts à seconder le gouvernement britannique, en cas de guerre à l'appui de la Tchécoslovaquie, et que seul le Canada avait tiré de l'arrière. Voyons les faits. La question soulève des problèmes dont la portée est tellement définitive,—à cause de la facilité avec laquelle on peut dénaturer de nouveau ouvertement les faits,—qu'un examen de l'attitude des gouvernements en question s'impose à notre attention.

Le parlement de l'Union sud-africaine siégeait à l'époque, bien qu'il se soit ajourné le 24 septembre. On y discuta assez longuement la question générale de la position où se trouverait l'Union en cas de guerre. Le général Smuts, ministre de la Justice, a déclaré, vers la fin d'août, qu'en 1914 le Parlement avait réglé la mesure dans laquelle l'Union sud-africaine participerait à la guerre, mais que l'entrée du pays dans la guerre fut effectivement automatique et était conforme à son statut à l'époque. Aujourd'hui, le gouvernement sud-africain adopte l'attitude que l'Union sud-africaine ne serait aucunement forcée d'entrer automatiquement en guerre, mais que le pays ne prendrait part à une guerre que si le Parlement en prenait la décision dans l'intérêt national. Il ajouta qu'il estimait, pour sa part, que si la Grande-Bretagne venait à être attaquée et à courir un danger réel,—non pas si elle était entraînée dans une guerre en Europe centrale ou à titre d'alliée de la France,—l'Union sud-africaine irait à son aide, plutôt que de rompre les liens d'amitié qui l'unissent à la métropole, de laquelle dépend sa propre sécurité maritime. Le général Hertzog, premier ministre, répliqua sur les entrefaites que le ministre de la Justice avait droit à son opinion, mais que le gouvernement n'anticipait pas les événements et qu'il ne lui incombait pas de poser des hypothèses pour y répondre ensuite. Le moment venu, le peuple déciderait, et tout dépendrait de ceux qui auraient le plus d'autorité et en qui le peuple placerait le plus de confiance. M. Pirow, ministre de la Défense, démontra ensuite la fausseté des deux opinions voulant, l'une que l'Union sud-africaine ne se batte

jamais aux côtés de la Grande-Bretagne, l'autre qu'elle participe automatiquement aux guerres de la Grande-Bretagne.

Sur la question précise de la Tchécoslovaquie, le général Hertzog a déclaré, le 6 septembre, que le gouvernement sud-africain n'avait pas consulté le gouvernement britannique ni traité avec lui en vue de formuler l'attitude qui s'imposait à la Grande-Bretagne relativement au conflit tchécoslovaque, et qu'il n'avait pas pris l'engagement d'appuyer la Grande-Bretagne si l'attitude adoptée par cette dernière l'entraînait à la guerre. Le 24 septembre, il répéta que le Parlement déterminerait l'attitude du pays, au besoin, et que des déclarations prématurées ne feraient que nuire. Il souligna le fait que les assurances données par le général Smuts, à l'effet que l'Union sud-africaine ferait cause commune avec la Grande-Bretagne, s'appliquaient spécifiquement au cas d'une agression mettant cette dernière en danger, et il déclara qu'il approuverait lui-même cette attitude, "même si ce devait être uniquement parce que l'Union sud-africaine est membre de la Société". Il veillerait, le cas échéant, à ce que l'Union sud-africaine s'acquitte de ses obligations envers la Société.

Un article de la revue *Round Table* résume comme suit la situation au moment où la session parlementaire sud-africaine prenait fin:

Il paraissait évident, en dépit des divergences passées, que le Gouvernement serait unanime à juger que l'Union sud-africaine ne serait pas automatiquement en guerre si la Grande-Bretagne entraînait en guerre, à s'abstenir de toute décision avant la convocation du parlement et à vouloir que, dans l'intervalle, l'Union sud-africaine soit considérée comme neutre.

Parlant au nom du gouvernement irlandais, M. DeValera appuya énergiquement les initiatives de paix. Le 27 septembre, il envoya à M. Chamberlain la dépêche suivante:

Que rien ne vous décourage ni ne vous arrête dans votre effort pour assurer la paix. Les dizaines de millions d'innocents des deux côtés, qui n'entretiennent aucune animosité réciproque et risquent d'être lancés les uns contre les autres, sans autre perspective que celle de s'entre-tuer, prient que vos efforts parviennent à leur épargner ce terrible sort.

Il n'y eut à ce moment ni déclaration ministérielle ni débat quant à l'attitude irlandaise advenant l'ouverture des hostilités.

La Nouvelle-Zélande était alors à la veille d'élections générales. L'attitude traditionnelle de la Nouvelle-Zélande agissant en conformité de la politique de la Grande-Bretagne est bien connue. Chacun sait également qu'en ces récentes années le gouvernement néo-zélandais n'a pas approuvé et a vigoureusement attaqué la politique du gouvernement du Royaume-Uni touchant la sécurité collective. Voici comment la revue *Round Table* s'exprime sur l'attitude néo-zélandaise: